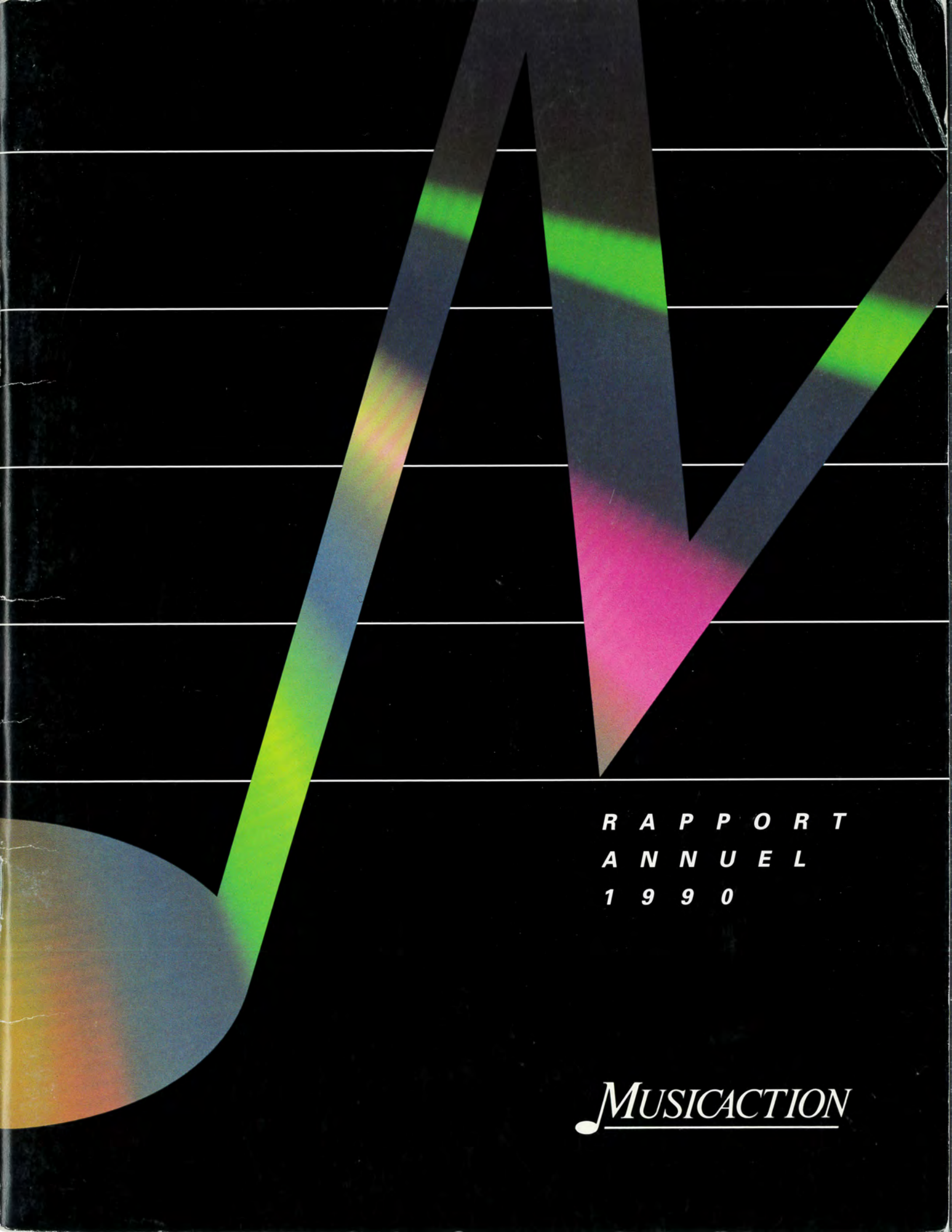

RAPPORT ANNUEL 1990

MUSICACTION

CONTENU

Qu'est-ce que Musicaction 3

Rapport du président 6

Rapport sur les programmes

Enregistrement sonore

- Compagnies reconnues 8
- Jurys 10
- Prêts Musicaction 13
- Bourses à la relève 14

Vidéoclips 16

Tournée internationale 17

Financement 18

Et les gagnants sont... 20

Conseil d'administration 22

Administrateurs 23

Réactions du milieu 24

Personnel 25

Rapport des vérificateurs 26

Bilan 27

État des résultats 28

Évolution de la situation financière 29

Notes afférentes aux états financiers 30

Prêts, bourses et frais généraux 32

Pour l'exercice se terminant le 31 mars 1990.

La Fondation Musicaction

4211 ouest, rue Ste-Catherine, Westmount, Qc H3Z IP6

Aviseurs légaux: Mongeau, Gouin, Côté, Roy.

Vérificateurs: Price Waterhouse.

Conseil d'administration: Malcolm Scott (président), André Di Cesare (vice-président/ industrie), Claude Mailhot (vice-président/ diffuseurs), Rosaire Archambault jr., Lise Aubut, Paul-Émile Beaulne, Jacques-Charles Gilliot, Daniel Harvey, Diane Juster, Ian MacLean, Diane Pinet, Michel Sabourin, Shelley Stein-Sacks.

QU'EST-CE QUE MUSICACTION?

Musicaction est une société privée à but non lucratif fondée en août 1985 par des professionnels de la radio et de l'industrie québécoise du disque. Ses objectifs sont d'encourager et de stimuler le développement de la musique vocale francophone par les moyens suivants: • promouvoir la production et le marketing des enregistrements musicaux canadiens francophones; • fournir aux diffuseurs et au public canadiens et étrangers une source constante de musique francophone canadienne valable pour un grand nombre de formats musicaux; • stimuler la demande pour les disques, les interprètes et les compositions canadiens.

SES PROGRAMMES Pour accomplir ces objectifs Musicaction propose trois programmes reliés directement à l'industrie du disque. Le premier est l'aide aux nouveaux enregistrements; ce programme est à la fois destiné soit aux nouveaux venus dans le métier par le volet des bourses à la relève, soit aux artistes établis par le volet des "prêts Musicaction"; les deux volets de ce programme ont pour but d'augmenter à la fois la quantité et la qualité des nouveaux enregistrements sonores. D'autres volets complètent ce programme: la conversion au disque audio-numérique et l'aide aux auteurs-compositeurs. Le second programme est l'aide à la production de vidéoclips qui, bien que très chers à produire, n'en sont pas moins devenus un outil important de mise en marché. Le troisième est celui de l'aide aux tournées internationales par le support aux tournées de spectacles d'artistes qui ont une carrière discographique à l'étranger ou qui participent à des événements susceptibles d'y faire démarrer leur carrière.

SES COMMANDITAIRES Musicaction recrute ses commanditaires privés parmi les radiodiffuseurs. La liste de ces sociétés qui ont déjà donné leur appui à Musicaction, et qui continuent à le faire d'une façon sans cesse accrue, apparaît à la page 18 de ce rapport annuel. Leurs contributions ont atteint près de 1 700 000 $ depuis la naissance de Musicaction, dont 486 000 $ cette année. Elles sont en progression constante d'année en année. Depuis septembre 1986, le ministère fédéral des Communications participe aux programmes de Musicaction dans le cadre de son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES). Sa contribution est de 1 480 000 $ annuellement pour une période de cinq ans. Nous terminons la quatrième année de ce programme.

SES FORMES D'AIDE Dans l'état actuel du développement des programmes, les formes d'aide proposées par Musicaction sont de deux sortes: les "bourses à la relève" sous format de démo ou de 45 tours et les "prêts Musicaction". Les "bourses" sont à toutes fins utiles des subventions accordées à des débutants ou à des artistes établis dans le cadre du programme d'aide à l'enregistrement sonore. Elles sont limitées à un maximum de 2 500 $ et sont destinées à la production d'un 45 tours ou de trois à quatre maquettes valables qui puissent leur permettre d'obtenir un contrat de disques ou de susciter des ventes ou du temps d'antenne. Elles ne sont pas remboursables.

Les "prêts Musicaction" sont des prêts accordés à des artistes, des producteurs ou des maisons de disques dans le cadre des programmes d'aide à l'enregistrement sonore, au vidéoclip et à la tournée internationale. Sauf exception, ils sont d'un maximum de 25 000 $ pour un disque, de 15 000 $ pour un clip de catégorie "A" et de 7 500 $ pour un clip de catégorie "B," mais ils ne peuvent en aucun cas représenter plus de 50% du budget de production. Ils sont remboursables capital et intérêts à même les revenus gagnés par les enregistrements s'il y a lieu. Le total des remboursements depuis le début du programme est de 764 000 $ et dépassera largement le million durant la dernière année du programme PADES.

SES CATEGORIES MUSICALES Musicaction apporte son aide aux catégories musicales suivantes: le *rock/ pop*, le *adulte contemporain*, le *country*, la *musique pour enfants*, la *musique classique*, le *new age* et le *jazz*.

SES JURYS Sauf pour les compagnies bien structurées (que Musicaction désigne comme "compagnies reconnues"), les producteurs reconnus et pour les artistes dont la valeur commerciale est bien établie, les *bourses* et les *prêts* Musicaction sont soumis à l'évaluation de jurys, qui font au conseil d'administration une recommandation sur la qualité artistique de l'oeuvre soumise. Le conseil étudie ensuite les demandes acceptées, analyse les budgets qui les accompagnent et détermine le montant de l'aide qui sera offerte. Musicaction a constitué un fichier des personnes de l'industrie appelées à siéger sur les jurys. Il est constitué de trois catégories de membres: les radiodiffuseurs (annonceurs, directeurs musicaux, directeurs de la programmation, bibliothécaires etc), les disquaires (directeurs artistiques, directeurs de marketing ou des ventes, etc) et les professionnels (agents,

publicitaires, producteurs, journalistes spécialisés, etc). Ces personnes ont fait connaître d'avance à Musicaction leur intérêt pour la ou les catégories musicales qui les intéressent. Ils sont convoqués par groupe de 4 à 6 personnes, dont au moins un représentant de chacune des catégories. Leur prestation est bénévole. La liste de toutes les personnes qui ont participé à au moins une séance de jury apparaît à la page 10.

LA LANGUE ET LE TERRITOIRE Le champ d'intérêt principal de Musicaction est le développement de la musique vocale francophone. La totalité de la contribution fédérale doit y être consacrée, ainsi que 80% des contributions privées, le reste pouvant servir au développement de la musique instrumentale. Les demandes pour la musique anglophone sont dirigées vers une organisation-soeur établie à Toronto et appelée FACTOR (Foundation to Assist Canadian Talent On Records) dont les buts, le fonctionnement, les standards et les formes d'aide sont à toutes fins utiles les mêmes que celles de Musicaction. FACTOR dispose de ses propres sources de financement privées analogues à celles de Musicaction et reçoit aussi une contribution du ministère fédéral des Communications. Ces deux sociétés ont jugé à propos de juxtaposer leurs efforts afin de rendre leur aide disponible à tous les canadiens, dans une langue ou dans l'autre, les bureaux et le personnel de l'une pouvant représenter l'autre au besoin.

Musicaction termine cette année son cinquième exercice financier ainsi que la quatrième année du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES). Les résultats sont cette année meilleurs que jamais, ce qui permet d'affirmer que les deux objectifs poursuivis par la maison sont tous les deux atteints: augmenter la quantité comme la qualité de la production, tout en renforçant les structures le l'industrie locale de la musique. Un fait significatif entre tous: il est maintenant possible de prendre mesure d'une augmentation sensible de la part du marché acquise à l'industrie francophone de l'enregistrement, passée de quelque 8% au début du programme à 25% selon les données communiquées récemment par l'ADISQ. Les remboursements totaux sont en hausse significative; ils sont passés de 268 000 à 363 000 $, soit un rendement de 32% (Musicaction a encaissé durant l'exercice 0,32 $ par dollar prêté pendant l'exercice précédent). Le total des remboursements depuis le début du programme est de 764 000 $ et dépassera largement le million durant la dernière année du programme PADES. Les certifications or et platine sont elles aussi en hausse, ce qui n'est guère surprenant en raison du rendement des prêts. Elles ont atteint 15 cette année en regard de 12 l'an dernier, pour un grand total de 34 depuis le début du programme. Le nombre de compagnies reconnues est aussi en hausse, passant de 6 à 7, sans compter les intervenants qui disposent du statut de "producteur reconnu", dont les critères sont fonction du succès commercial. Les contributions des radiodiffuseurs-commanditaires, qu'on a trop tendance à oublier, sont aussi en hausse, comme ce fut la cas à chaque fin d'exercice. Elles ont atteint cette année 486 000 $ pour un total de 1 700 000 $ depuis le début du programme. L'effort de diffusion du programme hors du Québec s'est poursuivi. Musicaction a participé activement au colloque franco-ontarien des auteurs-compositeurs-interprètes organisé par le conseil des Arts de l'Ontario, au festival franco-ontarien et a amorcé une collaboration fructueuse avec le concours le la chanson française d'Edmonton. Cette collaboration, qui s'effectue par le biais d'animation d'ateliers et de tenue de séances de jurys, se poursuivera désormais de façon régulière. Au niveau international Musicaction a été au départ d'un regroupement de programmes d'aide nationaux appelé l'"International Music Exchange", dont elle assure la coordination depuis. L'organisme a été fondé à New York en juillet 1989 au cours du New Music Seminar et s'est à

nouveau réuni en janvier 1990 sous les auspices de MIDEM. Il regroupe maintenant 8 pays, dont L'Allemage de l'Ouest, l'Australie, le Canada, le Danemark, la Filande, la France et la Suisse. Bref, il est possible d'affirmer sans ambages que la performance de Musicaction est la *meilleure de tous les programmes d'aide au Canada.* Il serait en conséquence dommage de freiner cette lancée et il est, selon nous, impérieux que le ministère des communications renouvelle son Programme d'Aide au Développement de l'Enregistrement Sonore (PADES) et en augmente les ressources dans la grande mesure du possible. De concert avec FACTOR (Fondation To Assist Canadian Talent On Records) une organisation soeur établie à Toronto par l'entremise de Factor Musicaction Canada (FMC) nous avons demandé le renouvellement du programme avec des ressources accrues. Nos démarches ont été très favorablement reçues. Nous attendons une réponse positive dans un très bref délai. Le temps presse puisse que nos ressources pour la 5ième année du PADES seront épuisées cet été. Il serait en effet dramatique d'arrêter là et de stopper une roue qui a si bien commencé à tourner.

Malcolm Scott, président.

COMPAGNIES RECONNUES

Les programmes de Musicaction permettent d'établir avec ces intervenants des relations qui sont placées sous le signe de la continuité. Les "compagnies reconnues" peuvent présenter à Musicaction l'ensemble de leur besoins pour l'année en matière d'enregistrement sonore et se voir allouer une tranche du budget d'un maximum de 150 000 $ par année financière pour l'ensemble de ces besoins. Il est ainsi possible à ces compagnies d'effectuer à moyen terme une planification de leur production sans risquer de se voir refuser pour des raisons d'indisponibilité de fonds.

Une telle demande peut être présentée par une *maison de disques* qui remplissait les contitions suivantes au 31 mars 1990: • elle doit exister depuis au moins deux ans, disposer de sa propre étiquette et avoir la production de disques comme principale activité; • elle ne peut être propriétaire ou avoir des intérêts majoritaires dans un studio d'enregistrement sonore; • elle doit avoir au moins trois (3) artistes signés en production et non en licence; toute licence avec des artistes devra être en sus des trois artistes en production; • elle doit avoir produit, dans les 2 dernières années au moins 2 albums dont les ventes combinées atteignent 50 000 copies; • la compagnie devra être propriétaire des bandes-maîtresses financées par le programme; • elle doit disposer d'un accord de distribution valable pour toute la production sous son étiquette; • elle doit être en mesure de démontrer aux enquêteurs financiers de Musicaction qu'elle dispose des ressources pour financer sa part de 50% de son budget d'enregistrement. Les compagnies suivantes se sont qualifiées durant

l'exercice financier. Les Disques Audiogramme Inc., Montréal, Qc. Les Disques Star Records Inc., Montréal, Qc. Les Productions Guy Cloutier Inc., Montréal, Qc. La Maison de Disques Isba Inc., Montréal, Qc. Musique Lavoie Rancourt & Fils Inc., Montréal, Qc. Les Disques Artiste, Rosemère, Qc. Ces compagnies ont présenté 16 demandes individuelles en fonction de ce programme. Musicaction a reçu 16 demandes, dont 16 ont été retenues En outre, 8 projets entrepris l'an dernier ont été complétés cette année, ce qui fait 24 dossiers qui ont reçu du financement. Voici la liste des demandes acceptées par artiste: Michel Barbeau, Daniel Bélanger, Johanne Blouin, Jim Corcoran, Léandre Éthier, André Gagnon, Richard Huet, Jean Leloup, Robert Leroux, Mandeville, Marie Philippe, Richard Groulx/ Normand Groulx, Éric Rousseau, Sonia Sanscartier, Toyo, Roch Voisine.

REÇUES

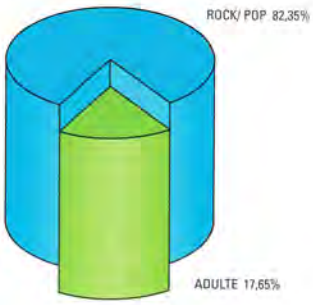

ACCEPTÉES

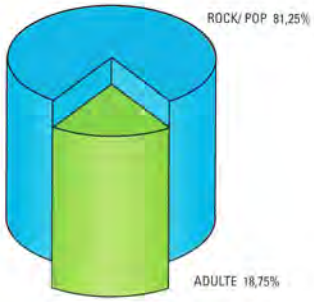

FINANÇÉES

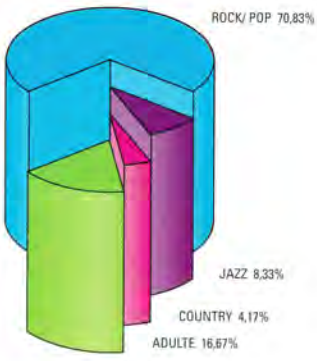

JURYS

Toutes les demandes individuelles de bourses à la relève et de prêts Musicaction sont soumises à des séances de jurys spécialisés dans chaque catégorie musicale. Chaque séance comprend des représentants de l'industrie du disque et de celle de la radio, réunis par groupes de quatre à six personnes. Musicaction demande à ces personnes de donner leur temps à titre gratuit afin d'écouter chaque demande et de faire au conseil d'administration, en fonction de critères qu'il a prédéterminés, des recommandations sur celles qui doivent recevoir une aide. Il faut noter qu'une demande n'est rejetée par Musicaction que lorsque deux jurys ont décidé de ne pas la recommander. Pendant l'exercice, Musicaction a tenu 40 séances de jurys dans 4 villes au Canada. Merci aux professionnels suivants qui ont bien voulu prêter leur concours et leur compétence à l'une ou plusieurs de ces séances. A Lee Abbott, Jean-Marc Allard, Jules Amyot, Jamil Azzaoui. B Francis Bay, Pierre Bazinet, Daniel Beaudry, Daniel Beaumont, Paul Beauregard, Jean-François Bergeron, Danielle Bernard, Claude Bernatchez, Daniel Berthiaume, Joël Bertomeu, Louise Bertrand, Johanne Bertrand, Jacques Bertrand, Michel Bilodeau, Louis Blanchette, Richard Bleau, Pierre Boivin, Luc Boivin, Ginette Bonneville, Roland Bouchard, Mario Bouchard, Lily Bouliane, Ronald Bourgeois, Pierre Bourque, Benoit Boutin, Marie Brassard, Manuel Brault, André Breton, Ulric Breton, Lynn Briand, Guy Brouillard, Roland Bryar, Gilles Bédard, Marc Bégin, Pierre Béland, Michel Bélanger, Rachelle Bélanger. C Nicholas Carbone, Yves Caron, Léo-Denis Carpentier, Luc Casavant , Richard Cayer, Bernard Y. Caza, Brigitte Chaloult, Julie Champagne, Christine Charbonneau, Diane Cloutier, Michel Cloutier, Gilles Collin,

Jacques Cossette, Lise Coté, Dominique Cournoyer. **D** Michel Daigle, Denis Daoust, Robert Daudelin, Marco De Blois, Jerry De Villiers, François DeFalkensteen, Michael E. Delaney, Marc Delorme, Guy Demeules, Lyne Denault, Jean-Renaud Desautels, Françoise Desbiens, Denis Desmarchais, Pierre Dionne, Michel Donato, Louise Dorais, Jean-François Doré, Martine Doucet, Pierre Dubord, Gabriel Dubé, Alain Ducharme, Nicole Duchesne, Marie-Nathalie Dufort, Gaston Dugas, Suzanne Dugas, Raoul Duguay, Paul Dupont-Hébert, Marc Durand, Eve Déziel. **E** Bruce Edwards, Lise Ellis, William-Charles Ellison, Gaétan Essiambre, Louise Éthier. **F** Bernard Fabi, Steve Faulkner, Heidi Flemming, Normand Fontaine, Bernard Fougère, Lucie Fugère. **G** Germain Gagnon, Normand Gagnon,Lise Gagnon, Claude Gagné, Claire Galarneau, Claudine Galipeau, Richard Gamache, Gilles Gariépy, Fernando Gasse, Michel Gauthier, Germain Gauthier, Pierre Gendron, Michel Gendron, Andrée Georffroy, Corrine Gilbert, Mario Girard, Carol Girard, François Girard, Monique Giroux, Pierre Gladu, Blaise Gouin, Denis Grondin, Yvon Grondin, Agnès Grossmann, Manon Guilbert , Daniel Guérard. **H** Serge Hamel, Eric Henry, Andrew Homzy, Jean Hould, Ronald Houle, Pierre Houle. **I** Jean-Pierre Isaac. **J** Bruno Jobin, David Jobin. **K** Allan Katz, John Kennedy, Neil Kushnir. **L** Mario Labbé, Pierre Laberge, Jacques Labrecque, Monique Lacasse, Yves Ladouceur, Richard Lafrance, Daniel Lafrance, Yves Lagacé, Caroline Lagueux, Yvan Lajeunesse, André Lallier, Louise Lalonde, Gérard Lambert, Michel Lambert, Alain Lamontange, Jean Lamothe, Marc Landriault, Richard Langelier, Serge Langlois, Jacques Languirand, Yves Lapierre, Serge Laporte, Yves Laramée, Yves Laurin, Ninon Laurin, Michel Laverdière, Michel Le François, Monique Lebel, René Leblanc, Josée Leblanc, Daniel Leduc, Stéphane

JURYS PAR CATÉGORIES

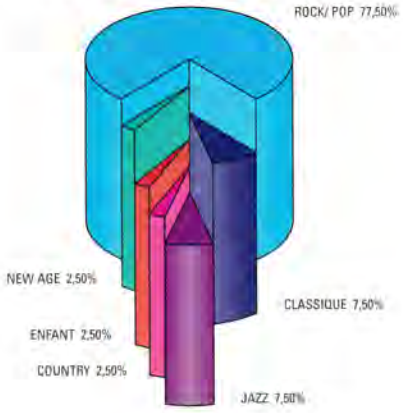

JURYS PAR RÉGIONS

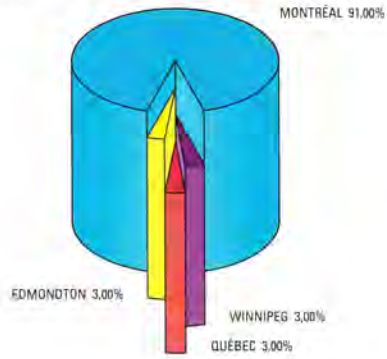

Leduc, Mario Lefebvre, Roland Lefebvre, Christian Lefort, Guylaine Lemay, Marie-France Lemay, Claude-Sylvie Lemery, Jean Lemieux, Serge Locas, Richard Loiselle, Rachel Lussier, Robert Léger, Paul Lévesque. **M** Evelyne Mailhot, Daniel Malenfant, Mario-L. Maltais, Pierre Marchand, Luc Martel, Louis-Philippe Martin, Alain Martineau, Mario Masson, Michel Mathieu, Loui Mauffette, Benoit Meek, Daniel Mercure, Nat Meremda, Richard Michaud, Régis Milot, Denise Mona, Christian Montmarquette, Richard Montpetit, Jo Anne Moreau, Stéphane Morel, Stéphane Morency, Marc Morin, Gilbert Morin, Raymond Morin, Pierre A. Morin, Suzanne Munger, André Ménard, Albert Ménard. **O** Paul O'Neill, Gilles Ouellette. **P** Paul Pagé, Danièle Papineau-Couture, Mario Paquin, Pierre Parent, Alain Paré, François Paré, Richard Pelletier, Gabriel Pelletier, Gilles Petelle, Luc Phaneuf, Bernard Picard, Gerry Plamondon, Louis Poliquin, Francis Potié, Johanne Pouliot , François Pouliot, Daniel Poupart, Bernard Primeau, Denis Proulx, Marc Pérusse. **R** Marc Racine, Liliane Randal, Christopher Reed, Micheline Ricard, Lise Richard, Michel Robidoux, Colette Roger, Bill Rotari, Jacques Roy, Carol Roy. **S** Yves E. Sénécal, Pierre Simard, Marc Soucy, Louise Spickler, Jacques St-Onge, André St-Amand, Pierre St-George, Raymond St-Jean, Pierre Ste-Marie, Donat Steben, Bill Szawlowski. **T** Manuel Tadros, Guy Taillon, Denis Talbot, Pierre Tessier, Louis Thompson, Steven Tracey, Pierre Tremblay, Daniel Tremblay, Dan Tremblay, Ian Tremblay, Ronald Tremblay, Robert Trépanier, Guy Trépanier, Suzy Turcotte. **V** Catherine Vachon, Gilles Valiquette, Jehan-V Valiquet, Robert Vaillancourt, Benoit Vanasse, Maurice Velenosi, Raymond Vermette, Gilles Vincent, Serge Max Vincent, Mireille Vézeau. **W** Robert Wagenaar, Henry Welch, Jim West. **Z** Michel Zarka.

Ces prêts sont accessibles à tout artiste qui a déjà amorcé une carrière ou qui a déjà bénéficié d'une bourse à la relève de Musicaction. La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques, compagnie de production ou d'un producteur reconnu qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme. Le prêt a pour but de permettre à l'artiste de produire, soit un mini album d'au moins quatre titres, soit un album. Durant l'exercice, l'aide maximum disponible était de 25 000 $ pour un prêt jury et de 50 000 $ pour un prêt par approbation directe et elle doit dans les deux cas représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme. Musicaction a reçu 82 demandes et en a accepté 31 durant l'exercice. En outre, 18 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette année. Voici la liste des demandes acceptées, par artiste: Bundock, Ensemble Pierre Cartier, Kashtin, L'ensemble Vocal Bernard Labadie, Le trio de guitares de Québec, Les B.B., Les parfaits salauds, Les violons du Roy, Madame, Mange l'ours mange, Marie Carmen, Marjo, Orchestre Métropolitain, Patricia & Martine Belzile, R.B.O., Uzeb, Vic Vogel & big band, Alain Noreau, Alain Quessy, Angèle Dubeau, Catherine Karnas, Claude Dubois, Claude Gauthier, Carmen Campagne, Claudette Dion, Dan Bigras, Edith Butler, Estelle Esse, Francine Raymond, Isa Minoke, Jean Lapointe, Joe Bocan, Johnny Farago, Marc Drouin, Marie Denise Pelletier, Marie-Claire Seguin, Marie-Claude de Chevigny, Mario Pelchat, Martin Perron, Michel Barrette, Michèle Richard, Nanette Workman, Pier Béland, Pierre Dumont, Plume Latraverse, Richard Abel, Sylvie Jasmin, Tim Brady.

REÇUES

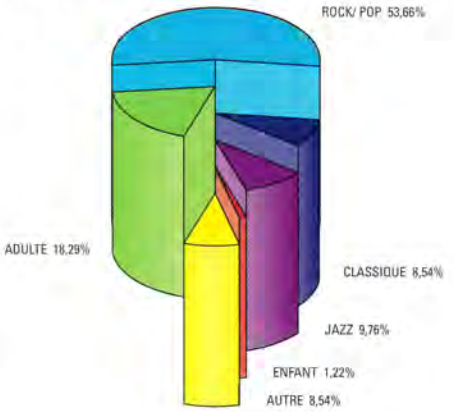

ACCEPTÉES

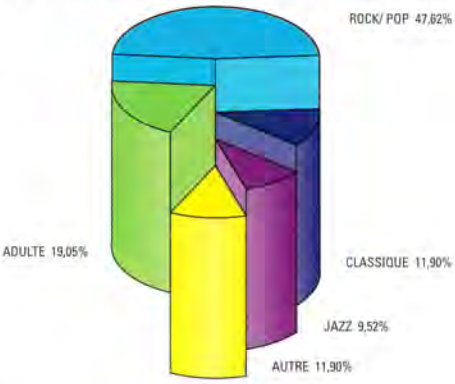

FINANÇÉES

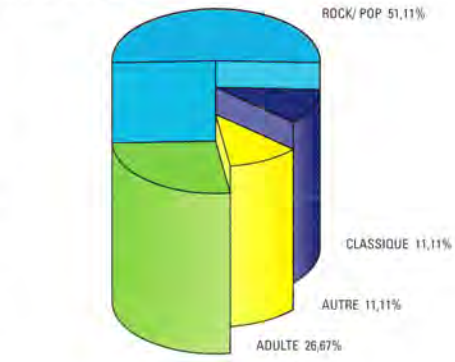

REÇUES

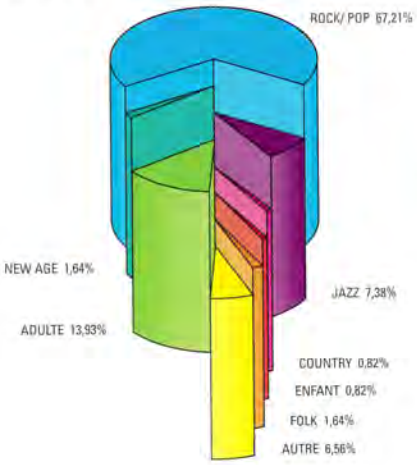

ACCEPTÉES

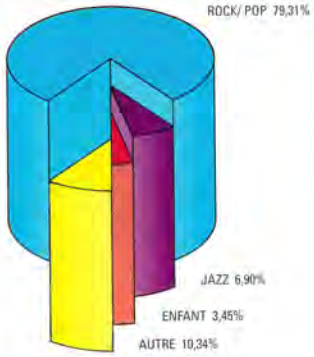

FINANÇÉES

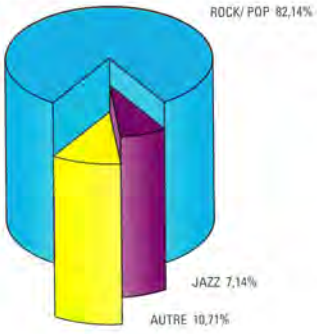

LA BOURSE DÉMO La bourse-démo Musicaction n'est accordée qu'à la relève, c'est-à-dire à un artiste qui n'a sorti aucun disque. L'artiste seul, qu'il soit un individu ou un groupe, peut se porter demandeur dans le cadre de ce programme. Il sera fait preuve de flexibilité dans le cas d'artistes ayant fait partie d'autres groupes au préalable. Elle est d'un maximum de 500 $, avec une limite de 2 bourses par artiste. Elle constitue un "encouragement" pour le demandeur et souligne l'intérêt que présente son travail. L'aval de Musicaction à son projet peut lui servir de support dans ses démarches auprès des maisons de disques, qui ne souhaitent d'ailleurs pas recevoir de démos "sur-produits". Le demandeur devrait plutôt utiliser la bourse soit pour développer de nouveaux titres s'il en est à sa première bourse, soit pour se faire faire du matériel promotionnel, soit pour préparer un démo plus étoffé en vue de solliciter une bourse 45t, à sa guise, si ses démarches auprès des maisons de disques n'ont rien donné. Musicaction a reçu 122 demandes et en a accepté 24 durant l'exercice. En outre 4 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette année. Voici la liste des demandes acceptées, par artiste: Antidote, Hola, J.A.T., Maestro, Myrrico, P.E.L.L., Pacific, Praxis (2), Claire Vézina, Claude Savignac, Daniel Berthiaume, Daniel Marsolais, Etienne Nelis, François Moreau, Hélène Parent, Ian Robson, Jean Viau, Louise Allaire, Marc-Antoine Chammah, Michel Barbeau, Michel Grenier, Raymond Pollender, Rock Archambault, Serge Côté, Sylvain Gagnon, Sylvain Gagnon Quartet, Sylvie Paquette.

LA BOURSE 45 TOURS Elle est d'un maximum de 2 500 $ pour un seul titre et elle est accordée à tout demandeur sans limite de nombre. Le 45t n'étant plus

maintenant un produit commercial comme tel, il est redéfini comme outil de promotion destiné à passer en radio pour faire connaître un artiste et développer une carrière. La demande peut provenir de tout artiste, producteur, gérant, maison de disques ou compagnie de production qui accepte la responsabilité de mener le projet à terme. Le demandeur n'est pas appelé à rembourser cette aide et Musicaction n'exigera de lui que le dossier des factures de production. L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'une bande maîtresse. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de cette bande autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Pour que l'aide atteigne le maximum, il doit donc lui aussi disposer de 2 500 $. Musicaction a reçu 106 demandes et en a accepté 51 durant l'exercice. En outre 7 projets commencés l'an dernier se sont terminés cette année. Voici la liste des demandes acceptées, par artistre: Alias, Anuka, Ben Ergo, Bo Weekend, Camel Clutch, Club Privé, Dupont-Derrière, General Flirt, Les Gentils Vauriens, Mange l'Ours Mange, Maxime, Morse Code (Le Code), Possession Simple, Praxis, Ralph & Les Baronics, Riopel, Stef Carse, Villeray, Visage Pâle, Carole Lockwell, Catherine Bazin, Céline Lafleur, Chantal Jourdain, Charles Biddle jr., Christine Bouffard, Claire Garand, Claire Vézina, Claude Martel, Hart Rouge, Daniel Girard, Ghislain Bouchard, Hélène Parent, J.F. William, Jean Viau, Jean-Pierre Zanella, Jenny Rock, Julie Masse, Lina James, Line Gendron, Louise Collin Picard, Louise Guay, Lynda Lemay, Marc-André Chabot, Mario Lamarche, Normand D'aoust, Phillippe Tisseyre, Pier Noli, Pierre Boucher, Raymond Allard, Richard Leduc, Ronald Béchard, Sophie Stivani Lapierre, Stéphane Levesque, Virginie Rigoine, Yvan Pion, Collage, Les French B, Revolver.

REÇUES

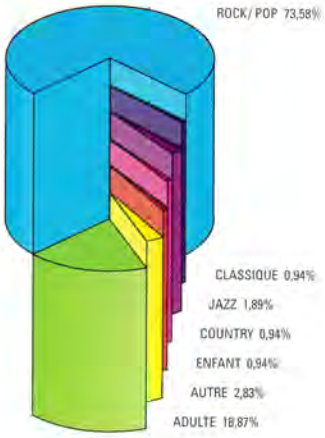

ACCEPTÉES

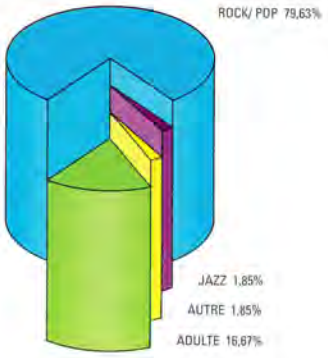

FINANÇÉES

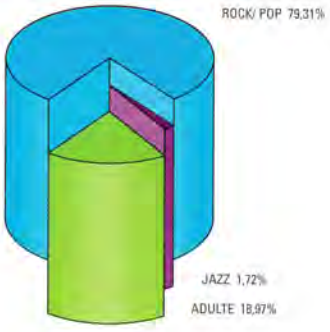

REÇUES

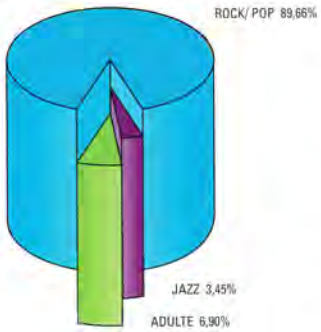

ACCEPTÉES

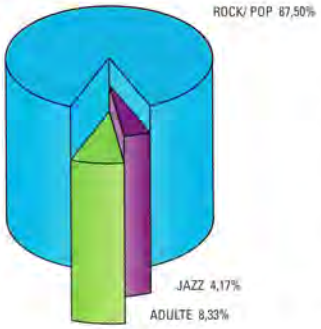

FINANÇÉES

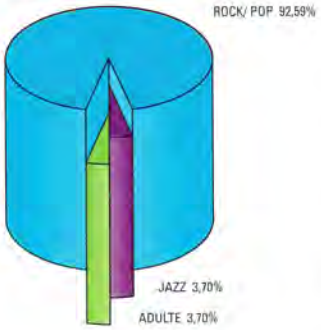

Ce programme comporte 2 volets. La catégorie "A" permet la production de vidéoclips qui puissent servir de support à un enregistrement sonore de langue française déjà sur le marché. La catégorie "B" permet d'appuyer le lancement ou le redémarrage d'une carrière ou de supporter un LP qui ne satisfait pas aux critères de la catégorie A. Le montant maximum d'aide prévu par ce programme est de 15 000 $ pour un clip de catégorie "A" et de 7 500 $ pour un clip de catégorie "B". L'aide demandée doit représenter 50% du coût de réalisation d'un vidéoclip. Le demandeur doit donc engager dans la réalisation de ce projet au moins autant d'argent qu'il souhaite en obtenir de ce programme d'aide. Les prêts participatifs sont accessibles à toute maison de disques ou tout producteur de disques qui est propriétaire de la bande maîtresse de la chanson qui sera filmée et qui satisfait aux critères de priorité du conseil. Une compagnie de production de vidéos ne peut pas se porter demandeur directement. Musicaction a reçu 59 demandes en a retenu 32 et en a financé 27 durant cet exercice financier. Voici la liste des demandes acceptées, par artiste: Bundock, Descar, Francine Raymond, Gerry Boulet (2), Joe Bocan, Johanne Blouin, Kashtin, Les B.B. (2), Louise Portal, Luc De Larochellière, Marc Drouin, Marie Carmen (2), Mario Pelchat (2), Marjo, Martine Chevrier (2), Paul Piché (2), Pierre Dumont, Robert Charlebois, Roch Voisine, Rock & Belles Oreilles, UZEB.

Le programme sert à faciliter aux maisons de disques le support et la promotion à l'étranger de disques canadiens de langue française tout en suscitant des rentrées de fonds étrangers au Canada sous forme de royalties qui seront rapatriées et déposées au pays. Trois catégories d'événements reçoivent le support de Musicaction: le showcase à Paris (maximum 25 000 $), la tournée de spectacles (maximum 20 000 $) et le showcase institutionnel (maximum 10 000 $). Dans chacun de ces cas, le demandeur doit disposer d'une invitation officielle et l'aide sollicitée de Musicaction ne doit pas dépasser 25% des revenus de l'entreprise. Musicaction a reçu 14 demandes et en a financé 10 durant l'exercice, dont une en Asie. Voici la liste des demandes acceptées, par artiste: Marc Drouin, Karen Young/ Michel Donato, Kashtin (2), Alain Lamontagne, Marie Carmen, Paparazzi, Richard Séguin, Roch Voisine, UZEB.

REÇUES

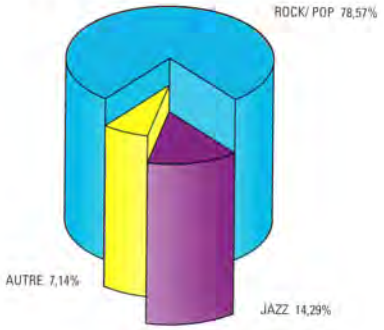

ACCEPTÉES

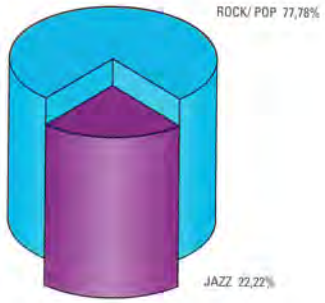

FINANÇÉES

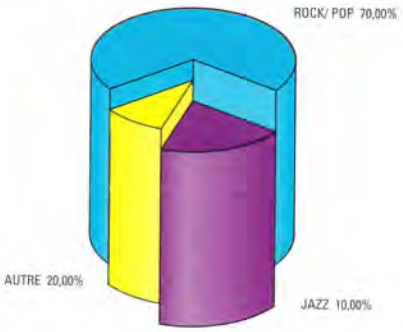

FINANCEMENT

Musicaction dispose de deux sources de financement majeures qui lui permettent de venir en aide à tous ces projets dont nous venons de donner la liste dans les pages qui précèdent. La première et la plus importante provient du ministère fédéral des Communications. En effet, l'Honorable Marcel Masse prenait une décision courageuse et innovatrice lors de la création du programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES): celle d'en confier quatre des huit volets à l'entreprise privée, pour une gestion plus légère et plus efficace. FACTOR pour le Canada anglais et à Musicaction pour le Canada français se voyaient donc octroyer une somme annuelle de 3 700 000 $, qu'elles se partagent dans la proportion de 60/40. Ainsi, à la suite d'un accord historique signé le 25 septembre 1986 avec l'Honorable Flora MacDonald, qui lui a succédé à ce poste, Musicaction dispose pour une période de cinq ans d'une somme annuelle de 1 480 000 $ pour promouvoir le développement de l'industrie canadienne de l'enregistrement. La deuxième source, dont l'importance s'accroît d'année en année, provient de sociétés commerciales privées oeuvrant au Québec dans le domaine de la radio et de la télévision. Musicaction est fière de présenter la liste de ses commanditaires corporatifs et de leurs stations radiophoniques. Radio Futura Limitée: CKVL-AM, Montréal; CKOI-FM, Montréal. Groupe COGECO: CFGL-FM, Laval; CJMF-FM, Québec. Communications Radiomutuel inc.: CJMS-AM, Montréal; CJRP-AM, Québec; CJRC-AM, Outaouais; CJRS-AM, Sherbrooke; CJTR-AM, Trois-Rivières; CKMF-FM, Montréal; CHIK-FM, Québec; CKTF-FM, Outaouais; CIMO-FM,

Sherbrooke; CJMM-FM, Abitibi ouest; CJMV-FM, Abitibi est. **L** entreprises de Radiodiffusion de la Capitale inc.: CHRC-AM, Québec; CHOI-FM, Québec. **R**adio MF CIEL (1981) inc.: CIEL-MF, Longueuil; CIME-MF, Ste-Adèle. **C**HUM Limited: CHTX-AM, Montréal; CHOM-FM, Montréal. **S**tandard Broadcasting Corporation Limited: CJAD-AM, Montréal, Québec; CJFM-FM, Montréal, Québec. **T**élé Métropole inc.: CFTM-TV. **T**élémédia Communications inc.: CKAC-AM, Montréal; CHLT-AM, Sherbrooke; CHLN-AM, Trois-Rivières; CKCH-AM, Hull; CKCV-AM, Québec; CKTS-AM, Sherbrooke; CITE-FM, Montréal; CITF-FM, Québec; CITE-FM, Sherbrooke; CFIX-FM, Chicoutimi.

Durant la période, Musicaction a participé au financement de 12 enregistrements qui ont reçu des certifications or ou platine de la CRIA. Ce sont les suivants:

1
Roch Voisine
Hélène

2
Gerry Boulet
Rendez-vous doux

3
Paul Piché
Sur le chemin des incendies

4
Mitsou
El Mundo

5
Joe Bocan
Joe Bocan

6
Mario Pelchat
Mario Pelchat

7
Richard Séguin
Journée d'Amérique

8
Johanne Blouin
Johanne Blouin

9
Roland Hi!Ha! Tremblay
Hi!Ha! Un party

10
Kashtin
Kashtin

11
Rock & Belles Oreilles
Pourquoi chanter?

12
Pier Béland
Séduction

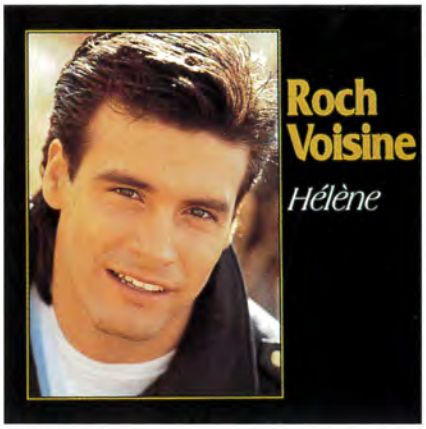

1 ● ●

2 ●

3 ●

4 ●

5 ●

6 ●

or: ●
platine: ●
double platine: ● ●

7

8

9

10

11

12

MUSICACTION

a aussi participé au financement de 27 productions mises en nomination dont 9 victorieuses au 11e gala des Félix 89 et dont voici la liste:

Johanne Blouin
Interprète féminine de l'année

Gerry Boulet
Microsillon rock de l'année

Luc De Larochellière
Auteur et/ou compositeur de l'année

André Gagnon
Microsillon instrumental de l'année

Oliver Jones
Microsillon jazz de l'année

Mitsou
Premier disque

Patrick Norman
Microsillon country/ folk de l'année

Uzeb
Groupe de l'année

Roch Voisine
Chanson populaire de l'année
Découverte de l'année
Interprète masculin de l'année

1
Malcolm Scott
Président
Directeur général
Radio Futura Limitée
Montréal

2
André Di Cesare
Vice-président/ industrie
Vice-président
Disques Star Records Inc.
Montréal

3
Claude Mailhot
Vice-président/ diffuseurs
Conseiller aux droits dérivés
Télé-Métropole Inc.
Montréal

4
Lise Aubut
Secrétaire
Auteur, imprésario et producteur
Vice-présidente
Superstrat inc
Outremont

5
Paul-Emile Beaulne
Trésorier
Vice-président exécutif
Communications Radiomutuel Inc
Montréal

1

2

3

4

5

1

2

3

4

5

6

7

8

1
Daniel Harvey
Vice-président
Spectel Vidéo
Montréal

2
Michel Sabourin
Président
Fogel-Sabourin
Montréal

3
Diane Pinet
Présidente
Editions Bloc-notes - Notation
Montréal

4
Jacques-Charles Gilliot
Directeur des programmes
CFGL FM
Laval

5
Shelley Stein-Sacks
Vice-président, région du Québec
Ventes et service de radio
Sniderman Ltée
Montréal

6
Rosaire Archambault jr.
Président
Archambault Musique Inc.
Montréal

7
Diane Juster
Auteur, compositeur et interprète
Présidente
Les éditions Just Her Inc.
Westmount

8
Ian MacLean
Directeur de la programmation
CHOM FM
Westmount

LA PRESSE, MONTRÉAL, JEUDI 8 MARS 1990 E 3

Disques: record canadien pour le Québec

Sept artistes ont mérité 15 disques d'or ou de platine au cours de la dernière année

DENIS LAVOIE

■ «L'industrie du disque est sans doute la seule, sur la scène culturelle, à remercier un gouvernement pour son appui», expliquait hier Michel Gélinas, directeur général de Musicaction. L'organisme, qui aide au financement des disques francophones produits au Québec, célébrait hier ses 12 meilleurs vendeurs, sept de ces artistes québécois ayant récolté 15 disques or et platine qu'ils ont remis au ministre des Communications du Canada, Marcel Masse, dont le ministère est le principal bailleur de fond de Musicaction.

Nos artistes ont de quoi être fiers de ces succès, car ils surpassent ceux des anglo-canadiens. Musicaction dispose de 1,5 million $ du fédéral (40 pour cent de l'octroi annuel), et obtient de meilleurs succès que son pendant anglo-canadien, Factor, pour un marché qui ne représente pourtant que 25 pour cent de la population canadienne. Il en va de même pour les partenaires privés de Musicaction, les stations de radio et de télévision, qui sont proportionnellement plus généreux au Québec, avec une participation de 500 000$, précise le directeur de Musicaction.

«C'est au-delà de mes espoirs les plus fous. Je n'espérais pas un tel rendement aussi rapidement, ni des remboursements si rapides», précise Michel Gélinas. Les remboursements des prêts consentis par Musicaction atteindront cette année 30 pour cent, ce qui est très bon si l'on considère que 70 pour cent des microsillons ne font par leurs frais (les producteurs devant assumer des pertes importantes qu'ils ne peuvent espérer récupérer que sur un autre produit, un deuxième disque de l'artiste.)

Parmi les succès les plus impressionnants, mentionnons Roch Voisine, bien entendu, absent pour présenter ses disques d'or, de platine et double-platine pour l'album *Hélène*, et le duo Kashtin (or et platine), également absent hier, il s'agit dans ce dernier cas, comme pour Mitsou (disque platine), de microsillons qui n'ont pas nécessité un important investissement.

Deux autres artistes devaient remettre un disque platine au ministre: Gerry Boulet (absent hier) et Richard Séguin, pour des ventes de plus de 100 000 exemplaires de leur plus récent disque.

Pour des ventes de plus de 50 000 exemplaires, deux artistes étaient présentes pour la deuxième fois à cette cérémonie annuelle, les chanteuses Pier Béland et Johanne Blouin, les autres bons vendeurs étant Paul Piché, Joe Bocan, Mario Pelchat, Roland Hil Ha! Tremblay et Rock et Belles Oreilles.

L'impact de Musicaction dans le financement de disques permet d'accroître la qualité du produit québécois, raconte Gélinas, qui espère que le Québec en arrivera à gruger la part du disque international qui occupe 70 pour cent du marché canadien (500 à 600 millions $ par an.)

À travers différents programmes, comme les bourses à la relève et une nouvelle aide aux auteurs et compositeurs, *Musicaction* stimule la production de chansons québécoises, mais vise d'abord à consolider l'industrie québécoise du disque.

«Nous visons un effet structurant sur l'industrie locale, nos programmes visant à former de gros ensembles. Nous finançons donc davantage les compagnies reconnues, à la condition qu'elles soient canadiennes», de préciser Michel Gélinas.

D'autres microsillons se sont très bien vendus au cours de la dernière année, comme ceux de Pierre Flynnn (ventes de plus de 40 000 exemplaires), de Marie Philippe (plus de 30 000) et de Luc de Larochelière (près de 30 000).

Mitsou, Johanne Blouin, Michel (Hi-Ha) Barrette et Joe Bocan, entourent le ministre Marcel Masse. PHOTO MICHEL GRAVEL, *La Presse*

JEUDI 8 MARS 1990 / LE JOURNAL DE MONTRÉAL 55

SPECTACLES

Les artistes disent merci au ministre Marcel Masse

Depuis la naissance de Musicaction, l'industrie du disque a atteint un niveau de croissance inespéré. Depuis 85, au sortir d'une récession qui l'a marquée, Musicaction a su redonner un coup de pouce important. Hier, les quinze artistes, récipiendaires de disques d'or, platine et double-platine remettaient au Ministre Marcel Masse des copies de leur disque, en guise de remerciement pour cette aide importante.

Manon Guilbert

L'honorable Marcel Masse n'a pas manqué de souligner l'importance de la chanson dans notre société. «La chanson est un élément essentiel de la vie musicale. De tous les genres musicaux, c'est elle qui exprime le plus spontanément et le plus directement la vie de tous les jours... Elle est donc plus qu'une expression artistique. C'est tout un peuple qui s'exprime en elle.»

Aussi, a-t-il souligné l'importance de Musicaction dont l'objectif est d'encourager et de stimuler la musique vocale au Québec.

Plusieurs artistes étaient présents pour remettre au Ministre Marcel Masse des copies de leur disque, soulignant ainsi l'apport important de son Ministère dans Musicaction. Mitsou, Richard Séguin, Joe Bocan, Mario Pelchat, Johanne Blouin, Roland Hi!Ha! Tremblay, Pier Béland, Rock et Belles Oreilles sont venus remercier de vive voix le Ministre des Communications. Paul Piché, Gerry Boulet, Kashtin, Roch Voisine, retenus ailleurs, n'ont pu être présents à cette réunion.

Il est bon de souligner aussi que l'année 90 est la meilleure dans les récoltes des trois dernières années. Comparativement, il n'y a eu que quatre disques platine en 89. Cette année, il y en a cinq. En 89, 8 artistes ont obtenu des disques d'or. En 90, neuf artistes en reçoivent.

Tout ça est la preuve d'une bonne sa aide gouverne réussit à ren

Photo Claude RIVEST

Les artistes récipiendaires d'un disque d'or ou de platine ont remis des copies au Ministre des communications, Marcel Masse.

Joe Bocan et le ministre Marcel Masse

Page 20 — ÉCHOS-VEDETTES, 17 au 23 mars 1990

Ils ont remis leurs disques d'or, platine et double-platine au ministre Marcel Masse

LE MINISTRE MARCEL MASSE en compagnie de quelques lauréats de la journée.

PIER BÉLAND EN EST À SON DEUXIÈME DISQUE D'OR.

L'ALBUM DE JOHANNE BLOUIN est devenu disque d'or.

MUSICACTION: LES ARTISTES REMERCIENT CEUX QUI SOUTIENNENT LA CHANSON FRANCOPHONE

JOE BOCAN EN CONVERSATION avec le ministre.

AVEC POURQUOI CHANTER, Rock et Belles Oreilles voit son album consacré disque d'or.

Page 22 «HEBDO VEDETTES» - Du 17 au 23 mars 1990

MUSICACTION EN FÊTE

Tous ces artistes se sont fait un devoir d'honorer le ministre des Communications, monsieur Marcel Mas

André DiCesare fait une première remise au ministre Masse.

DES DISQUES D'OR ET PLATINE

Pier Béland et Johanne Blouin en compagnie du ministre Marcel Masse.

Mercredi dernier, Musicaction célébrait ses 12 meilleurs vendeurs (de disques) en compagnie du ministre des Communications du Canada, monsieur Marcel Masse. Lors de cette rencontre médiatique, Michel Gélinas, le PDG de Musicaction disait ceci: "L'industrie du disque est sans doute la seule, sur la scène culturelle, à remercier un gouvernement pour son appui". Chez les 12 meilleurs vendeurs, 7 artistes québecois ont récolté 15 disques d'or et platine. Ces laureats re-

Rock et Belles Oreilles et le ministre des Communications Marcel Masse.

POUR LE MINISTRE MARCEL MASSE

LES DISQUES QUI ONT ÉTÉ PRÉSENTÉS AU MINISTRE

Des disques d'or, de platine et double-platine pour l'album **Hélène** de Roch Voisine.
des disques d'or et de platine pour l'album éponyme de **Kashtin**.
un disque de platine pour l'album **Rendez-vous doux** de Gerry Boulet
un disque de platine pour l'album **El Mundo** de Mitsou.
un disque de platine pour l'album **Journée d'Amérique** de Richard Seguin
un disque d'or pour l'album **Sur le chemin des incendies** de Paul Piché
un disque d'or pour l'album éponyme de **Joe Bocan**.
un disque d'or pour l'album éponyme de Mario Pelchat

1

2

3

4

1
Michel Gélinas
Directeur général

2
Thérèse Lanoix
Directeur administratif

3
Nicole Payette
Coordonnatrice des programmes

4
Yolaine Juneau
Assistante aux programmes

AUX MEMBRES DE LA FONDATION MUSICACTION Nous avons vérifié le bilan de La Fondation Musicaction au 31 mars 1990 ainsi que l'état des résultats et de l'excédent cumulatif des revenus sur les dépenses et l'état de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues, et a comporté par conséquent les sondages et autres procédés que nous avons jugés nécessaires dans les circonstances.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement la situation financière de La Fondation au 31 mars 1990 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables décrites à la note 2, appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les chiffres de l'exercice précédent, présentés pour fins de comparaison, ont été vérifiés par une autre firme de comptables agréés.

Price Waterhouse

Comptables agréés

Exercice terminé le 31 mars	1990	1989
Actif		
Actif à court terme		
Encaisse	352 480 $	220 034 $
Débiteurs (note 3)	24 215	163 044
Intérêts courus	3 612	1 907
Frais payés d'avance	410	250
	380 717 $	385 235 $
Passif		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 4)	59 391 $	106 261 $
Engagements (note 5)		
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses	321 326	278 974
	380 717 $	385 235 $

Au nom du conseil _____, administrateur _____, administrateur

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT CUMULATIF DES REVENUS SUR LES DÉPENSES

Exercice terminé le 31 mars	**1990**	**1989**
Revenus		
Contributions FACTOR/ Musicaction Canada	1 435 177 $	1 453 056 $
Contributions des commanditaires	406 482	457 500
Remboursement de prêts	362 693	267 875
Intérêts	39 941	17 988
	2 244 293	2 196 419
Prêts et bourses	1 816 493	1 599 282
	427 800	597 137
Frais généraux et administratifs	385 448	342 147
Excédent des revenus sur les dépenses	42 352	254 990
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses, au début de l'exercice	278 974	23 984
Excédent cumulatif des revenus sur les dépenses, à la fin de l'exercice	321 326 $	278 974 $

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Exercice terminé le 31 mars	1990	1989
Activités d'exploitation		
Fonds de roulement provenant de l'exploitation		
Excédent des revenus sur les dépenses	42 352 $	254 990 $
Variation des postes du fonds de roulement hors caisse		
Intérêts courus	(1 705)	(282)
Débiteurs	138 829	(1 900)
Frais payés d'avance	(160)	786
Créditeurs et frais courus	(46 870)	(69 324)
	90 094	(70 720)
Augmentation de l'encaisse	132 446	184 270
Encaisse au début de l'exercice	220 034	35 764
Encaisse à la fin de l'exercice	352 480 $	220 034 $

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS. TERMINÉ LE 31 MARS 1990

1. CONSTITUTION DE LA COMPAGNIE ET NATURE DES ACTIVITÉS

La fondation Musicaction a été constituée en date du 9 septembre 1985 en vertu de la partie II de la Loi sur les corporations canadiennes. La Fondation est une entreprise sans but lucratif qui a pour but de favoriser la production d'enregistrements sonores, de vidéoclips et de tournées à l'étranger d'artistes et de compositeurs canadiens. À cette fin, la Fondation offre des programmes qui s'adressent aux maisons de disques, aux producteurs ou aux artistes canadiens.

2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été dressés selon les principes comptables suivants:

CONTRIBUTIONS Les revenus provenant des contributions FACTOR/ Musicaction Canada sont comptabilisés en fonction des prêts et bourses accordés tandis que les revenus provenant des membres sont comptabilisés selon la méthode de comptabilité de caisse. Le financement de FACTOR/ Musicaction Canada est fait en vertu du Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore (PADES) du ministère des Communications du gouvernement du Canada.

PRÊTS MUSICACTION Les prêts Musicaction sont accordés dans le but de financer les coûts directs de l'enregistrement de bandes maîtresses et de vidéoclips ou de combler le manque à gagner lors de tournées internationales. Les prêts doivent être remboursés à partir des sommes reçues en guise d'avances non remboursables ou de redevances s'il y a lieu. Ces prêts portent intérêt au taux de 12% l'an, tel que défini dans les conventions de prêt. En raison du remboursement incertain des prêts, ceux-ci sont portés à la dépense lorsque les sommes sont prêtées. Le remboursement de ces prêts est comptabilisé comme revenu lors de l'encaissement.

BOURSES À LA RELÈVE Les bourses à la relève sont accordées à des artistes débutants afin d'aider ceux-ci à obtenir des contrats de production de disques. Ces bourses sont portées à la dépense lorsque les sommes sont allouées.

IMMOBILISATIONS Les acquisitions d'immobilisations sont portées à la dépense au cours de l'exercice où elles sont encourues.

3. DÉBITEURS

Exercice terminé le 31 mars	1990	1989
FACTOR/ Musicaction Canada	- $	148 674 $
FACTOR	24 215	14 370
	24 215 $	163 044 $

4. CRÉDITEURS

Prêts, bourses et frais courus	58 191 $	106 261 $
Dû à FACTOR/ Musicaction Canada	1 200	-
	59 391 $	106 261 $

5. ENGAGEMENTS

a) En vertu d'un bail. Depuis le 1er juillet 1987, La Fondation exerce ses activités dans un local loué pour une durée de quatre ans se terminant en juin 1991. Le loyer sera de 23 900 $ en 1991.

b) En vertu de contrats de prêts et de bourses. La Fondation s'est engagée à verser des prêts et des bourses pour une somme totalisant 756 779 $.

6. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Subséquemment à la fin de l'exercice, La Fondation a reçu des contributions de commanditaires s'appliquant à l'exercice terminé le 31 mars 1990 d'une valeur approximative de 80 000 $. Étant donné que La Fondation comptabilise ces revenus de contributions selon la méthode de caisse, ces sommes ont été comptabilisées comme revenu au cours de l'exercice où ils ont été encaissés.

TABLEAU DES PRÊTS ET BOURSES ET DES FRAIS GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS

Exercice terminé le 31 mars	1990	1989
Prêts et bourses		
Enregistrements sonores		
Prêts	1 248 006 $	1 122 273 $
Bourses	120 739	115 996
	1 368 745	1 238 269
Vidéoclips	290 982	202 938
Tournées internationales	146 766	140 555
Émissions radiophoniques	10 000	17 520
	1 816 493 $	1 599 282 $
Frais généraux et administratifs		
Salaires, honoraires de gestion et charges sociales	190 843 $	165 059 $
Achat d'équipement	7 801	11 756
Loyer	24 915	22 631
Entretien et réparations d'équipement	3 785	4 724
Télex et services informatiques	9 716	2 148
Frais de bureau	21 212	19 067
Impression	3 940	3 787
Frais de réunions et jurés	430	3 085
Dépenses de voyage	7 941	23 819
Télécommunications	6 761	6 069
Publicité et promotion des programmes	43 467	27 149
Frais de représentation	10 971	6 928
Frais de sondage	10 000	-
Abonnements et cotisations	3 009	2 205
Assurances	4 533	4 506
Honoraires professionnels	34 733	38 538
Frais de banque	1 391	676
	385 448 $	342 147 $